



Le Règlement de Course

Infos Epreuve :

Nom de l'épreuve : 6H VTT La Romaine de Corseul

Date de l'épreuve : Samedi 4 Septembre 2021

Lieu de l'épreuve : Domaine du Val de Gravel à Corseul (22)

Heure de l'épreuve : 12H à 18H

Associations organisatrices : AMC Corseul et TEAM VTT BR22

Siège social : Val de Gravel 22130 CORSEUL

Contact Site internet: **www.6hvtc-corseul.fr**

Responsable de l'organisation : Jean Yves NEUTE et Hermann GUITTON

E-mail : br22@outlook.fr

Ce Règlement est susceptible d'être modifié au vue de la Situation sanitaire à laquelle nous sommes confrontés depuis plus d'un an.

Un règlement Anti – COVID sera mis en place en temps voulu.

Merci pour votre compréhension.

1. Principe :

La Romaine est une endurance VTT de 6H pouvant être effectuée en SOLO, DUO ou TRIO sous forme de relais sur un circuit d'environ 5.0 kms.

Le départ dit à « l'américaine » sera donné à 12H.

L'arrivée se fera à partir de 18H.

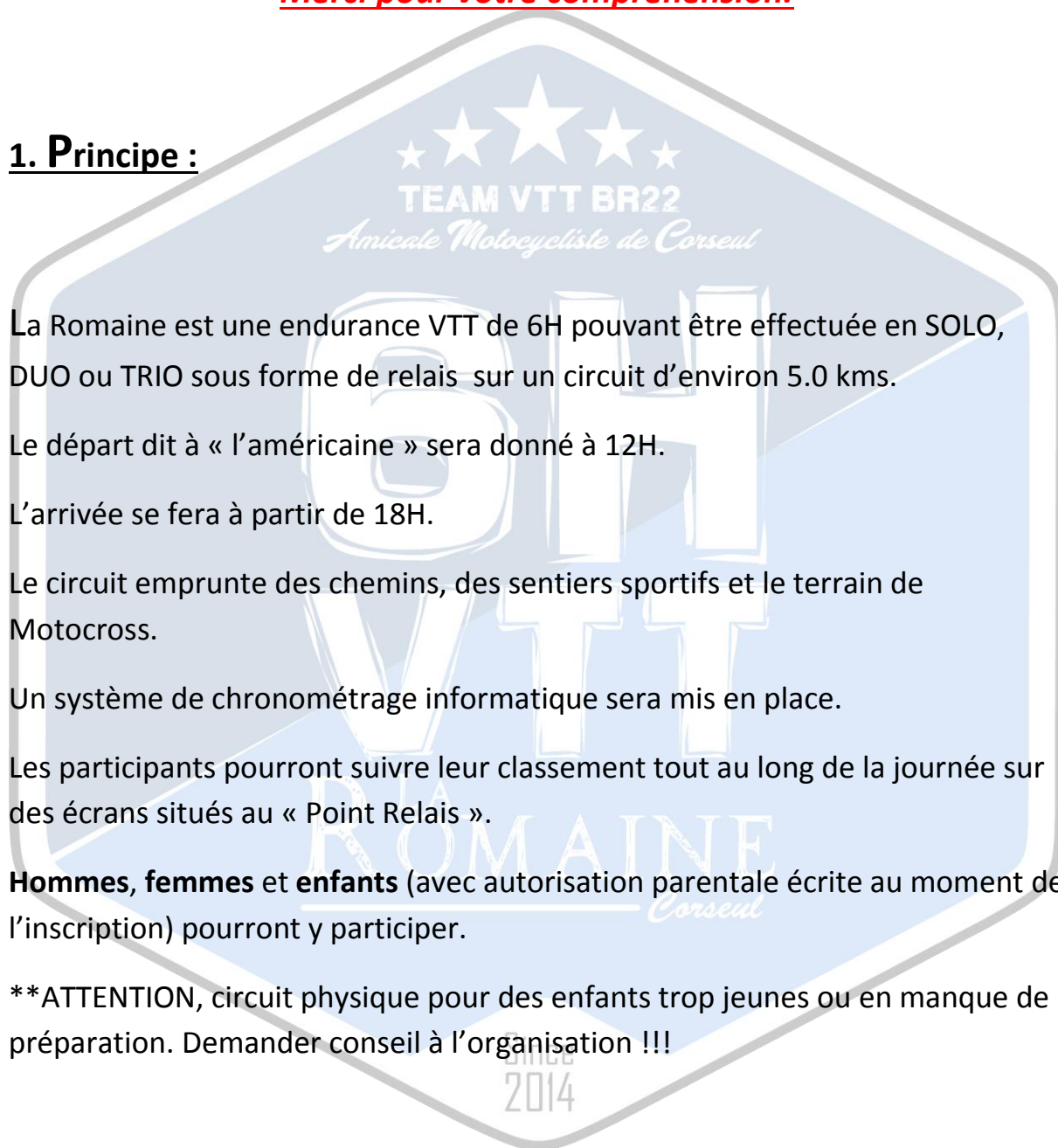
Le circuit emprunte des chemins, des sentiers sportifs et le terrain de Motocross.

Un système de chronométrage informatique sera mis en place.

Les participants pourront suivre leur classement tout au long de la journée sur des écrans situés au « Point Relais ».

Hommes, femmes et enfants (avec autorisation parentale écrite au moment de l'inscription) pourront y participer.

****ATTENTION**, circuit physique pour des enfants trop jeunes ou en manque de préparation. Demander conseil à l'organisation !!!



2. Catégories :

3 Catégories seront proposées à l'inscription : SOLO / DUO / TRIO

Les équipes Mixtes sont bien évidemment autorisées.

Les **VTTAE (VTT Assistance Electrique)** seront autorisés (**Voir les conditions de course spécifique dans la Rubrique « REGLEMENT »**)

3. Déroulement de la journée :

- **9H00** : Ouverture du site.
- **9H00 à 11H15** : Récupération des dossards.

Chaque équipe se verra remettre un package constitué entre autre d'une plaque d'identification par coureur, et de «Bons » pour un Casse-croûte avec boissons.

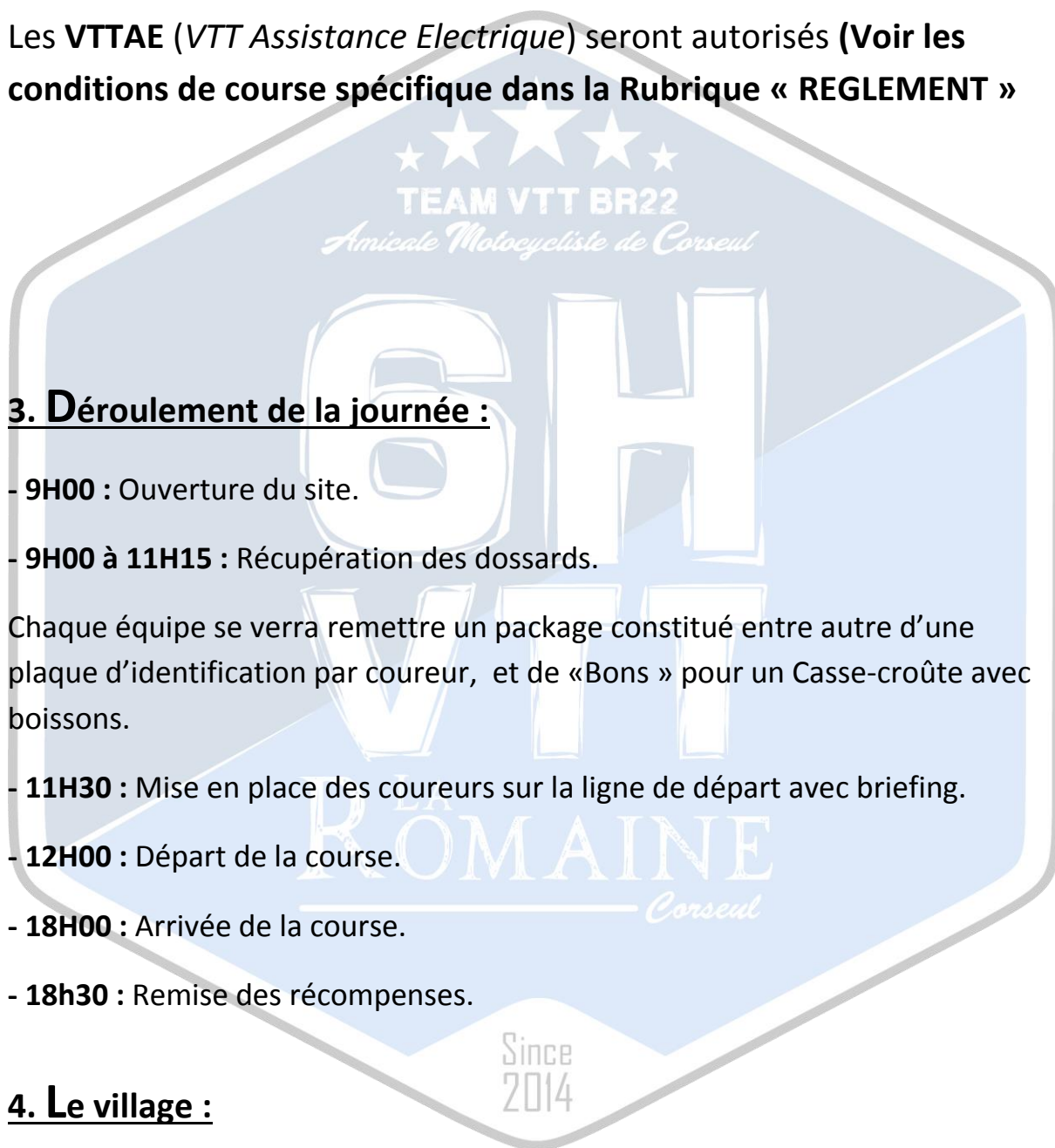
- **11H30** : Mise en place des coureurs sur la ligne de départ avec briefing.
- **12H00** : Départ de la course.
- **18H00** : Arrivée de la course.
- **18h30** : Remise des récompenses.

4. Le village :

Le village sera constitué :

***D'un Parc Coureur**

Un seul véhicule par équipe sera autorisé et des poubelles seront mises à votre disposition afin de préserver l'environnement.



Si des équipes souhaitent avoir leurs stands côte à côte, elles doivent s'organiser afin d'arriver en même temps et d'informer les bénévoles chargés du Parc Coureur sur place. **(Règles sanitaires à confirmer)**

Attention : « Feux, barbecues ou engins bruyants seront interdits sur le site. »

* D'un **point restauration** avec **buvette**. **(Règles sanitaires à confirmer)**

*D'un **bloc sanitaire**.

*D'un **point chronométrage** avec écran consultable pour le classement.

*D'une **Zone Relais**. **(Règles sanitaires à confirmer)**

*Des parkings seront disponibles aux alentours du site.

5. Les inscriptions :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **01 Juillet 2021** jusqu'au **02 Septembre 2021**.

Les dossiers d'inscriptions sont traités par ordre d'arrivée.

L'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier complet nous sera parvenu, à savoir :

1/ L'inscription en ligne sur le site www.6hvtt-corseul.fr, rempli par le capitaine

(Renseignement complet par coureur)

*Une inscription Papier sera possible, mais nous privilégions l'inscription en ligne.
Merci pour votre compréhension.*

2/Le **Paiement** des droits d'engagement : **16 € par participant (15€ + 1€ de frais d'inscription)**

A effectuer au moment de l'inscription ou envoyer par courrier à :

**Hermann GUITTON – 6H VTT La Romaine-
36 Le moulin d'Abas
35120 ROZ-LANDRIEUX**

3/ Un **Certificat médical Licence VELO** par coureur :

Chaque participant court sous sa propre responsabilité et devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition (datant de moins de 1 an – pour le 4/09/21) ou une photocopie de sa licence sportive (VELO) portant attestation de délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition.

Peut être envoyé par courrier ou directement lors de l'inscription en ligne

4/ **Autorisation parentale pour les mineurs.**

Peut être envoyé par courrier ou directement lors de l'inscription en ligne

Les participants n'ayant pas leur dossier complet, ne pourront prendre le départ de la course !!!

« Tout dossier incomplet sera considéré comme Non-Inscrit !!! »

Toute inscription effectuée après la date butoir, se verra éventuellement refusée. Si l'inscription est validée, les frais d'engagements seront majorés de 5 euros, portant l'inscription à 20 euros pour le coureur.

a) Frais d'engagement :

- 16 Euros par participant. 21 euros avec majoration après la date butoir d'inscription
- le règlement est possible en ligne lors de l'inscription.
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **TEAM VTT BR22**
- Un seul chèque par équipe sera demandé pour une question de logistique.

- 15 Euros pour un Solo.
- 30 Euros pour un Duo.
- 45 Euros pour un Trio.

- Les chèques seront encaissés dans la semaine qui succède l'épreuve.
- En cas d'annulation de l'épreuve, les participants seront remboursés à hauteur de 75% du montant de l'inscription.
- Un E-mail de confirmation avec des informations pratiques vous sera envoyé à la réception du dossier complet d'inscription.

b) Désistement :

Une équipe inscrite à la course peut se désister et sera remboursée selon les modalités suivantes :

- Jusqu'au 21 Août 2021 : remboursement intégral
- Après le 21 Août 2021 : aucun remboursement

Tout changement d'équipier entraînera une majoration de 5 Euros.

6. Règlement :

Les concurrents doivent respecter le règlement et le parcours qui leur sont imposés.

- Chaque tour entamé doit être terminé par le coureur qui l'a commencé, même pour un problème mécanique ou physique (suivant le degré).
- Après avoir bouclé leurs tours et franchi la ligne de pointage, les participants en Duo et Trio peuvent **transmettre le relais à leur coéquipier en ayant pour obligation de leur taper dans la main. (Règles sanitaires à confirmer)**
- Chaque équipe est en autonomie complète au niveau des relais.
- les participants se doivent **d'emprunter que le circuit balisé** (et non d'emprunter des raccourcis !)

- Toute attitude inadaptée d'un coureur envers l'organisation, les concurrents (lors de dépassements), les spectateurs (sur le parcours) ou un non-respect de l'environnement, entraînera sa **disqualification** ainsi que celle de ses coéquipiers.

- Des **commissaires de course** à pieds ou à vélo seront positionnés sur le parcours pour s'assurer du bon déroulement de l'épreuve et auront tout comme **l'encadrement médical**, le pouvoir de mettre hors course un participant ou une équipe présentant un danger pour les autres ou pour eux-mêmes.

L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve pour des raisons de sécurité et/ou météorologiques.

7. Equipement OBLIGATOIRE :

- Un VTT (26,27.5, 29 pouces)
- Un VTT Electrique dit VAE
- Un casque avec jugulaire serrée par coureur.

(Règles sanitaires à confirmer)

8. Organisation :

Une trentaine de **bénévoles** sera à votre disposition, et répartie sur l'ensemble du parcours pour la sécurité, le balisage, le pointage et la restauration.

Un **poste de secours** sera présent sur le parcours.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dommages corporels et matériels

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, casse et perte de matériel pouvant survenir durant l'épreuve.

Chaque concurrent doit s'assurer à titre personnel.

9. Classement :

Le classement est établi en fonction du plus grand nombre de tours parcourus par équipes.

L'équipe totalisant le plus grand nombre de tours au bout de 6H de course est déclarée vainqueur. En cas d'égalité de plusieurs équipes, l'équipe ayant le meilleur temps cumulé sera déclarée vainqueur.

Des récompenses seront remises aux 3 meilleures équipes de chaque catégorie (Solo, Duo, et Trio)

VAE !!!!

*****Toute équipe possédant au moins un VTT Electrique, ne fera officiellement pas partie du classement Final officiel.**

Un classement VAE pourra être possible en fonction du nombre d'équipe concernée.

10. Droits d'images :

De par leur engagement, les concurrents des 6H VTT La Romaine de Corseul, acceptent que les photos ou films pris au cours de l'épreuve puissent être diffusés par les organisateurs.

Merci à TOUS de respecter ce règlement

Bon Ride à Tous !!!

6H VTT La Romaine de Corseul

Juin 2021